

CHAPITRE LXX.

Représentation des pièces de théâtre
à Athènes.

THÉÂTRE.

Le théâtre fut d'abord construit en bois ¹; il s'écroula pendant qu'on jouoit une pièce d'un ancien auteur, nommé Pratinas ²; dans la suite, on construisit en pierre celui qui subsiste encore à l'angle sud-est de la citadelle. Si j'entreprendois de le décrire, je ne satisferois ni ceux qui l'ont vu, ni ceux qui ne le connoissent pas; j'en vais seulement donner le plan * et ajouter quelques remarques à ce que j'ai dit sur la représentation des pièces, dans un de mes précédens chapitres **.

1.^o Pendant cette représentation, il n'est permis à personne de rester au parterre ³; l'expérience avoit appris que, s'il n'étoit pas absolument vide, les voix se faisoient moins entendre ⁴.

2.^o L'avant-scène se divise en deux parties; l'une plus haute, où récitent les acteurs; l'au-

¹ Aristoph. in Thesmoph. v. 402. Schol. ibid. Hesych. et Suid. in *Ikira*, in *Aigeir.* etc.

² Suid. in *Pratin.*
* Voyez le plan du Théâtre.

** Voyez le chapitre XI de cet ouvrage.

³ Vitruv. lib. 5, cap. 6 et 8.

⁴ Aristot. probl. sect. 11, §. 26, t. 2. p. 739. Plin. lib. 11, cap. 51, t. 1, p. 643.

tre plus basse, ou le chœur se tient communément ¹. Cette dernière est élevée de 10 à 12 pieds au dessus du parterre ², d'où l'on peut y monter ³. Il est facile au chœur placé en cet endroit, de se tourner vers les acteurs ou vers les assistans ⁴.

3.^o Comme le théâtre n'est pas couvert, il arrive quelquefois qu'une pluie soudaine force les spectateurs de se réfugier sous des portiques, et dans des édifices publics qui sont au voisinage ⁵.

4.^o Dans la vaste enceinte du théâtre, on donne souvent les combats, soit de poésie, soit de musique ou de danse, dont les grandes solennités sont accompagnées. Il est consacré à la gloire; et cependant on y a vu, dans un même jour, une pièce d'Euripide, suivie d'un spectacle de pantins ⁶.

FÊTES OÙ L'ON DONNE DES PIÈCES.

On ne donne des tragédies et des comédies que dans trois fêtes consacrées à Bacchus 7. La première se célèbre au Pirée, et c'est-là qu'on a représenté, pour la première fois

¹ Poll. lib. 4, cap. 19, §. 123.

² Vitruv. lib. 5, cap. 8, p. 91.

³ Plat. in conv. t. 3, p. 194. Plut. in Demetr. t. 2, p. 905. Poll. ibid. §. 127.

⁴ Schol. Aristoph. in

argum. nub. p. 50.

⁵ Vitruv. ibid. cap. 9, p. 92.

⁶ Athen. lib. 1, cap. 17, p. 19. Casaub. ibid.

⁷ Demosth. in Mid. p. 604.

quelques-unes des pièces d'Euripide¹. La seconde, nommée *les Choës*, ou *les Lénéens*, tombe au 12.^e du mois anthesté- rion*, et ne dure qu'un jour². Comme la permission d'y assister n'est accordée qu'aux habitans de l'Attique³, les auteurs réservent leurs nouvelles pièces pour les grandes Dionysiaques qui reviennent un mois après, et qui attirent de toutes parts une infinité de spectateurs. Elles commencent le 12 du mois élaphébolion**, et durent plusieurs jours, pendant lesquels on représente les pièces destinées au concours⁴.

CONCOURS DES PIÈCES.

La victoire coûtoit plus d'efforts autrefois qu'aujourd'hui. Un auteur opposoit à son adversaire trois tragédies, et une de ces petites pièces qu'on nomme satyres. C'est avec de si grandes forces que se livrèrent ces combats fameux, où Pratinas l'emporta sur Eschyle et sur Choerilus⁵, Sophocle sur Eschyle⁶,

¹ Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13.
* Ce mois commençoit quelquefois dans les derniers jours de janvier, et pour l'ordinaire dans les premiers jours de février. (Dodvvel. de cycl.)
² Mém. de l'Acad. des bell. lett. t. 39, p. 174.
³ Aristoph. in Acharn. v. 503.

** Le commencement de ce mois tomboit rarement dans les derniers jours de février, communément dans les premiers jours de mars. (Dodvvel. de cycl.)
⁴ Mém. de l'Acad. des bell. lett. t. 39, p. 178.
⁵ Suid. in Pratin.
⁶ Plut. in Cim. t. 1. p. 483.

Philoclès sur Sophocle¹, Euphorion sur Sophocle et sur Euripide², ce dernier sur Ion³, Xénoclès sur Euripide⁴.

On prétend que, suivant le nombre des concurrens, les auteurs de tragédies, traités alors comme le sont encore aujourd'hui les orateurs, devoient régler la durée de leurs pièces, sur la chute successive des gouttes d'eau qui s'échappoient d'un instrument nommé clepsydre⁵. Quoi qu'il en soit, Sophocle se lassa de multiplier les moyens de vaincre : il essaya de ne présenter qu'une seule pièce⁶; et cet usage, reçu de tous les temps pour la comédie, s'établit insensiblement à l'égard de la tragédie.

Dans les fêtes qui se terminent en un jour, on représente maintenant cinq ou six drames, soit tragédies, soit comédies. Mais dans les grandes Dionysiaques qui durent plus longtemps, on en donne douze ou quinze, et quelquefois davantage⁷; leur représentation commence de très-bonne heure le matin⁸, et dure quelquefois toute la journée.

¹ Dicæarch. ap. Schol. argum. Œdip. tyr. Aristid. orat. t. 3, p. 422.
² Argum. Med. Euripid. p. 74.
³ Argum. Hippol. Euripid. p. 216.
⁴ Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 8.

⁵ Aristot. de poet. cap. 7; t. 2, p. 658.
⁶ Suid. in Sophocl.
⁷ Mém. de l'Acad. des bell. lett. t. 39, p. 182.
⁸ Xenoph. memor. lib. 5, p. 825; Æschin. in Ctesiph. p. 440.

PRESENTATION ET JUGEMENT DES PIÈCES.

C'est au premier des Archontes que les pièces sont d'abord présentées; c'est à lui qu'il appartient de les recevoir ou de les rejeter. Les mauvais auteurs sollicitent humblement sa protection. Ils sont transportés de joie, quand il leur est favorable¹; ils se consolent du refus, par des épigrammes contre lui, et bien mieux encore, par l'exemple de Sophocle qui fut exclu d'un concours, où l'on ne rougit pas d'admettre un des plus médiocres poètes de son temps².

La couronne n'est pas décernée au gré d'une assemblée tumultueuse; le magistrat qui préside aux fêtes, fait tirer au sort un petit nombre de juges*, qui s'obligent par serment de juger sans partialité³; c'est ce moment que saisissent les partisans et les ennemis d'un auteur. Quelquefois en effet la multitude soulevée par leurs intrigues, annonce son choix d'avance, s'oppose avec fureur à la création du nouveau tribunal, ou contraint les juges à souscrire à ses décisions⁴.

¹ Aristoph. in ran. v. 94. Schol. ibid.

² Hesych. in *Pyrper*. Cratin. ap. Athen. lib. 14, c. 9, p. 638. Casaub. in Athen. p. 573.

* Il ne m'a pas été possible de fixer le nombre des juges; j'en ai compté quelquefois cinq, quelque-

fois sept, et d'autres fois davantage.

³ Plot. in Cim. t. 1, p. 483. Epichar. ap. Zenod. Erasm. adag. p. 539. Schol. Aristoph. in av. v. 445. Lucian. in Harmonid. c. 2, t. 1, p. 853.

⁴ Plut. ibid. Ælian. var. hist. lib. 2, c. 13.

Outre le nom du vainqueur, on proclame ceux des deux concurrens qui l'ont approché de plus près¹. Pour lui, comblé des applaudissemens qu'il a reçus au théâtre, et que le chœur avoit sollicités à la fin de la pièce², il se voit souvent accompagné jusqu'à sa maison, par une partie des spectateurs³; et pour l'ordinaire, il donne une fête à ses amis⁴.

Après la victoire, une pièce ne peut plus concourir; elle ne le doit, après la défaite, qu'avec des changemens considérables⁵. Au mépris de ce réglemeut, un ancien décret du peuple permit à tout poète d'aspirer à la couronne, avec une pièce d'Eschyle, retouchée et corrigée, comme il jugeroit à propos; et ce moyen a souvent réussi⁶. Autorisé par cet exemple, Aristophane obtint l'honneur de présenter au combat une pièce déjà couronnée⁷. On reprit dans la suite, avec les pièces d'Eschyle, celles de Sophocle et d'Euripide⁸; et comme leur supériorité, devenue de jour en jour plus sensible, écartoit beaucoup de concurrens, l'orateur Lycurgue, lors de mon dé-

¹ Schol. in vit. Sophocl. argum. comœd. Aristoph.

² Euripid. Orest. Phœniss. Iphig. in Taur.

³ Plut. au senl. t. 2, p. 785.

⁴ Plat. in conv. t. 3, p. 173 et 174.

⁵ Aristoph. in nub. v.

⁶ 546. Schol. in argum.

⁷ Quintil. instit. lib. 10,

c. 1, p. 632. Philostr. vit. Apollon. lib. 6, c. 11, p.

245. Schol. Aristoph. in Acharn. v. 10.

⁸ Diccæarch. ap. Schol. Aristoph. in arg. ran. p. 115.

⁹ Demosth. de fals. leg. p. 331. Aul. Gell. lib. 7,

c. 5.

part d'Athènes, comptoit proposer au peuple d'en interdire désormais la représentation, mais d'en conserver des copies exactes dans un dépôt, de les faire réciter tous les ans en public, et d'élever des statues à leurs auteurs ¹.

On distingue deux sortes d'acteurs; ceux qui sont spécialement chargés de suivre le fil de l'action, et ceux qui composent le chœur. Pour mieux expliquer leurs fonctions réciproques, je vais donner une idée de la coupe des pièces.

COUPE DES PIÈCES.

Outre les parties qui constituent l'essence d'un drame, et qui sont la fable, les mœurs, la diction, les pensées, la musique et le spectacle ², il faut considérer encore celles qui la partagent dans son étendue; et telles sont, le prologue, l'épisode, l'exode et le chœur ³.

Le prologue commence avec la pièce, et se termine au premier intermède, ou entre-acte; l'épisode en général, va depuis le premier jusqu'au dernier des intermèdes; l'exode comprend tout ce qui se dit après le dernier intermède ⁴. C'est dans la première de ces parties que se fait l'exposition, et que commence quelquefois le nœud; l'action se développe

¹ Plut. in X rhet. vit. t. 2, p. 841.

² Aristot. de poet. c. 6, p. 656.

³ Id. ibid. cap. 12, p. 669. Schol. vit. Aristoph.

p. xiv.

⁴ Aristot. ibid.

dans la seconde; elle se dénoue dans la troisième. Ces trois parties n'ont aucune proportion entre elles; dans l'Œdipe à Colone de Sophocle, qui contient 1862 vers, le prologue seul en renferme 700 ¹.

Le théâtre n'est jamais vide; le chœur s'y présente quelquefois à la première scène; s'il y paroît plus tard, il doit être naturellement amené: s'il en sort, ce n'est que pour quelques instans, et pour une cause légitime.

L'action n'offre qu'un tissu de scènes coupées par des intermèdes dont le nombre est laissé aux choix des poètes. Plusieurs pièces en ont quatre ²; d'autres, cinq ³ ou six ⁴; je n'en trouve que trois dans l'Hécube d'Euripide ⁵, et dans l'Electre de Sophocle ⁶; que deux dans l'Oreste du premier ⁷; qu'un seul dans le Philoctète du second ⁸. Les intervalles compris entre deux intermèdes, sont plus ou moins étendus; les uns n'ont qu'une scène, les autres en contiennent plusieurs. On voit par là que la coupe d'une pièce et la distribution de ses parties, dépendent uni-

¹ Plut. an seni, etc. t. 1127.

² p. 785.

³ Euripid. in Hippol.

⁴ Id. in Phœniss. v.

210, 641, 791, 1026 et

1290. Id. in Med. v. 410,

627, 824, 976 et 1251. Id.

in Alcest.

⁵ Soph. in Antig. v. 100,

338, 588, 792, 956 et

1127.

⁶ Euripid. in Hecub. v.

444, 629 et 905.

⁷ Soph. in Elect. v. 474,

1064 et 1400.

⁸ Euripid. in Orest. v.

316 et 805.

⁹ Soph. in Philoct. v.

686.

quement de la volonté du poète.

Ce qui caractérise proprement l'intermède, c'est lorsque les choristes sont censés être seuls et chantent tous ensemble¹. Si par hasard, dans ces occasions, ils se trouvent sur le théâtre avec quelqu'un des personnages de la scène précédente, ils ne lui adressent point la parole, ou n'en exigent aucune réponse.

ACTEURS.

Le chœur, suivant que le sujet l'exige, est composé d'hommes ou de femmes, de vieillards ou de jeunes gens, de citoyens ou d'esclaves, de prêtres, de soldats, etc. toujours au nombre de 15 dans la tragédie, de 24 dans la comédie²; toujours d'un état inférieur à celui des principaux personnages de la pièce. Comme, pour l'ordinaire, il représente le peuple, ou que du moins il en fait partie, il est défendu aux étrangers, même établis dans Athènes, d'y prendre un rôle³, par la même raison qu'il leur est défendu d'assister à l'assemblée générale de la nation.

Les choristes arrivent sur le théâtre, précédés d'un joueur de flûte qui règle leurs

¹ Aristot. de poet. c. 12, 298. p. 661.

² Poll. lib. 4, c. 15, §. 108. Schol. in Acharn. Aristoph. v. 210, in av. v.

³ Demosth. in Mid. p. 612. Ulpian ibid. p. 653. Plut. in Phocion. t. 1, p. 755.

pas¹, quelquefois l'un après l'autre, plus souvent sur 3 de front, et 5 de hauteur, ou sur 5 de front et 3 de hauteur; quand il s'agit d'une tragédie; sur 4 de front et 6 de hauteur, ou dans un ordre inverse, quand il est question d'une comédie².

Dans le courant de la pièce, tantôt le chœur exerce la fonction d'acteur, tantôt il forme l'intermède. Sous le premier aspect, il se mêle dans l'action; il chante ou déclame avec les personnages: son coryphée lui sert d'interprète*; en certaines occasions, il se partage en deux groupes, dirigés par deux chefs qui racontent quelques circonstances de l'action, ou se communiquent leurs craintes et leurs espérances³; ces sortes de scènes, qui sont presque toujours chantées, se terminent quelquefois par la réunion des deux parties du chœur⁴. Sous le second aspect, il se contente de gémir sur les malheurs de l'humanité, ou d'implorer l'assistance des dieux, en faveur du personnage qui l'intéresse.

Pendant les scènes, le chœur sort rarement de sa place; dans les intermèdes, et surtout dans le premier, il exécute différentes

¹ Schol. Aristoph. in vesp. v. 580.

² Poll. l. 4, c. 15, §. 109.

* Voyez la note à la fin du volume.

³ Æschyl. in sept. cont. Theb. v. 875. Rhés. ap. Eu.

rip. v. 538 et 692. Schol. Aristoph. in equit. v. 586. Roll. l. 4, c. 15, §. 106.

⁴ Soph. in Ajac. v. 877.

évolutions au son de la flûte. Les vers qu'il chante sont, comme ceux des odes, disposés en strophes, antistrophes, épodes, etc.; chaque antistrophe répond à une strophe, soit pour la mesure et le nombre des vers, soit pour la nature du chant. Les choristes, à la première strophe, vont de droite à gauche; à la première antistrophe, de gauche à droite, dans un temps égal, et répétant le même air sur d'autres paroles¹. Il s'arrêtent ensuite, et, tournés vers les spectateurs, ils font entendre une nouvelle mélodie. Souvent ils recommencent les mêmes évolutions, avec des différences sensibles pour les paroles et la musique, mais toujours avec la même correspondance entre la marche et la contre-marche. Je ne cite ici que la pratique générale; car c'est principalement dans cette partie du drame, que le poète étale volontiers les variétés du rythme et de la mélodie.

Il faut, à chaque tragédie, trois acteurs, pour les trois premiers rôles; le principal Archonte les fait tirer au sort, et leur assigne en conséquence la pièce, où ils doivent jouer. L'auteur n'a le privilège de les choisir que lorsqu'il a mérité la couronne dans une des fêtes précédentes².

Les mêmes acteurs jouent quelquefois dans

¹ Argum. schol. in Pind. Nemys. Vales. in Maussac. p. 117.
² Hesych. et Suid. in

la tragédie et dans la comédie¹; mais on en voit rarement qui excellent dans les deux genres². Il est inutile d'attendre que tel a toujours brillé dans les premiers rôles, que tel autre ne s'est jamais élevé au dessus des troisièmes³, et qu'il est des rôles qui exigent une force extraordinaire, comme celui d'Ajax furieux⁴. Quelques acteurs, pour donner à leur corps plus de vigueur et de souplesse, vont dans les palestres, s'exercer avec les jeunes athlètes⁵; d'autres, pour rendre leur voix plus libre et plus sonore, ont l'attention d'observer un régime austère⁶.

On donne des gages considérables aux acteurs qui ont acquis une grande célébrité. J'ai vu Polus gagner un talent en deux jours⁷*: leur salaire se règle sur le nombre des pièces qu'ils jouent. Dès qu'ils se distinguent sur le théâtre d'Athènes, ils sont recherchés des principales villes de la Grèce; elles les appellent pour concourir à l'ornement de leurs fêtes; et s'ils manquent aux engagements qu'ils ont souscrits, ils sont obligés de payer une somme stipulée dans le traité⁸; d'un autre

¹ Ulpian. in Demost. p. 423.
² Plat. de rep. l. 3, t. 2, p. 395.
³ Demosth. de fals. leg. p. 331.
⁴ Schol. Soph. in Ajax. v. 875.
⁵ Cicer. orat. c. 4, t. 1, p. 653.
⁶ Plat. de leg. l. 2, t. 2, p. 665.
⁷ Plut. in X rhet. vit. t. 2, p. 848.
⁸ Aeschin. de fals. leg. p. 398.

côté, la république les condamne à une forte amende, quand ils s'absentent pendant ses solennités ¹.

Le premier acteur doit tellement se distinguer des deux autres, et sur-tout du troisième qui est à ses gages ², que ceux-ci, fussent-ils doués de la plus belle voix, sont obligés de la ménager pour ne pas éclipser la sienne ³. Théodore, qui, de mon temps, jouoit toujours le premier rôle, ne permettoit pas aux deux acteurs subalternes de parler avant lui, et de prévenir le public en leur faveur ⁴. Ce n'étoit que dans le cas où il cédoit au troisième un rôle principal, tel que celui de roi ⁵, qu'il vouloit bien oublier sa prééminence ⁶.

La tragédie n'emploie communément dans les scènes, que le vers iambe, espèce de vers que la nature semble indiquer, en le ramenant souvent dans la conversation ⁷; mais dans les chœurs, elle admet la plupart des formes qui enrichissent la poésie lyrique. L'attention du spectateur, sans cesse réveillée par cette variété de rythmes, ne l'est pas moins par la diversité des sons affectés aux

¹ Plut. in Alex. t. 1, p. 681.

² Id. in præc. reip. ger. t. 2, p. 816.

³ Cicér. de divin. c. 15, t. 4, p. 125.

⁴ Aristot. de rep. l. 7, c. 17, t. 2, p. 449.

⁵ Demosth. de fals. leg. p. 331.

⁶ Plut. præc. reip. ger. t. 2, p. 816.

⁷ Aristot. de poet. c. 4, t. 2, p. 655. Horat. de art. poet. v. 81.

paroles, dont les unes sont accompagnées du chant, et les autres simplement récitées ¹.

On chante dans les intermèdes ²; on déclame dans les scènes ³, toutes les fois que le chœur garde le silence; mais quand il dialogue avec les acteurs, alors, ou son coryphée récite avec eux, ou ils chantent eux-mêmes alternativement avec le chœur ⁴.

Dans le chant, la voix est dirigée par la flûte; elle l'est dans la déclamation par une lyre qui l'empêche de tomber ⁵, et qui donne successivement la quarte, la quinte et l'octave ^{*}; ce sont en effet les consonances que la voix fait le plus souvent entendre dans la conversation ou soutenue ou familière ^{**}. Pendant qu'on l'assujettit à une intonation convenable, on l'affranchit de la loi sévère de la mesure ⁶; ainsi un acteur peut ralentir ou presser la déclamation.

Par rapport au chant, toutes les lois é-

¹ Aristot. ibid. c. 6, p. 656.

² Id. probl. t. 2, p. 766 et 770.

³ Plut. de mus. t. 2, p. 1141. Mem. de l'Acad. des bell. lett. t. 10, p. 253.

⁴ Eschyl. in Agam. v. 1162 et 1185. Lucian. de salt. §. 27, t. 2, pag. 285.

⁵ Dionys. Halic. de compos. verb. c. 11, t. 5, p. 63.

⁶ Plut. de mus. t. 2, p.

1141.

^{*} Je suppose que c'est ce qu'on appelloit lyre de Mercure. Voyez le mémoire sur la musique des anciens, par M. l'abbé Rous-

sier, p. 11.

^{**} Voyez la note à la fin du volume.

⁶ Aristot. de poet. c. 6, t. 2, p. 646. Plut. de mus.

t. 8, p. 1137.

toient autrefois de rigueur ; aujourd'hui on viole impunément celles qui concernent les accens et la quantité ¹. Pour assurer l'exécution des autres , le maître du chœur ² , au défaut du poète , exerce long-temps les acteurs avant la représentation de la pièce ; c'est lui qui bat la mesure avec les pieds , avec les mains , par d'autres moyens ³ , qui donnent le mouvement aux choristes attentifs à tous ses gestes ⁴.

Le chœur obéit plus aisément à la mesure que les voix seules ; mais on ne lui fait jamais parcourir certains modes , dont le caractère d'entousiasme n'est point assorti aux mœurs simples et tranquilles de ceux qu'il représente ⁵ ; ces modes sont réservés pour les principaux personnages.

On bannit de la musique du théâtre , les genres qui procedent par quart de ton , ou par plusieurs demi-tons de suite , parce qu'ils ne sont pas assez mâles , ou assez faciles à parcourir ⁶. Le chant est précédé d'un prélude exécuté par un ou deux joueurs de flûte ⁷.

¹ Dion. Halic. de compos. verb. §. II , t. 5 , p. 63.

² Plat. de leg. l. 7 , t. 2 , p. 812. Demosth. in Mid. p. 612.

³ Mém. de l'Acad. des bell. lett. t. 5 , p. 150.

⁴ Aristot. probl. §. 22 , t. 2 , p. 765.

⁵ Id. ibid. p. 770.

⁶ Plut. de mus. t. 2 , p. 1137. Mém. de l'Acad. des bell. lett. t. 13 , p. 271.

⁷ Ælian. hist. animal. l. 15 , c. 5. Hesych. in *Endosim*. Schol. Aristoph. in vesp. v. 580 ; in ran. v. 1282 , in nub. v. 311. Lucian. in *Harmonid.* t. 1 , p. 851.

Le maître du chœur ne se borne pas à diriger la voix de ceux qui sont sous ses ordres ; il doit encore leur donner des leçons des deux espèces de danses qui conviennent au théâtre. L'une est la danse proprement dite ; les choristes ne l'exécutent que dans certaines pièces , dans certaines occasions , par exemple ; lorsqu'une heureuse nouvelle les force de s'abandonner aux transports de leur joie ¹. L'autre , qui s'est introduite fort tard dans la tragédie ² , est celle qui , en réglant les mouvemens et les diverses inflexions du corps ³ , est parvenue à peindre , avec plus de précision que la première , les actions , les mœurs et les sentimens ⁴. C'est de toutes les imitations , la plus énergique peut-être , parce que son éloquence rapide n'est pas affoiblie par la parole , exprime tout , en laissant tout entrevoir , et n'est pas moins propre à satisfaire l'esprit qu'à remuer le cœur. Aussi les Grecs , attentifs à multiplier les moyens de séduction , n'ont-ils rien négligé pour perfectionner ce premier langage de la nature ; chez eux la musique et la poésie sont toujours soutenues par le jeu des acteurs : ce jeu , si vif et si persuasif , anime les discours

¹ Sophocl. in *Ajac.* v. 702 ; in *Trachin.* v. 220.

Schol. ibid. Aristoph. in *Lysist.* v. 1247 , etc. etc.

² Aristot. rhet. l. 3 , c.

¹ , t. 2 , p. 583.

³ Plat. de leg. l. 7 , t. 2 , p. 816.

⁴ Aristot. de poet. c. I , t. 2 , p. 652.

des orateurs¹, et quelquefois les leçons des philosophes². On cite encore les noms des poètes et des musiciens qui l'ont enrichi de nouvelles figures³, et leurs recherches ont produit un art qui ne s'est corrompu qu'à force de succès.

Cette sorte de danse n'étant, comme l'harmonie⁴, qu'une suite de mouvemens cadencés et de repos expressifs, il est visible qu'elle a dû se diversifier, dans les différentes espèces de drames⁵. Il faut que celle de la tragédie annonce des ames qui supportent leurs passions, leur bonheur, leur infortune, avec la décence et la fermeté qui conviennent à la hauteur de leur caractère⁶; il faut qu'on reconnoisse, à l'attitude des acteurs, les modèles que suivent les sculpteurs pour donner de belles positions à leurs figures⁷; que les évolutions des chœurs s'exécutent avec l'ordre et la discipline des marches militaires⁸; qu'enfin tous les signes extérieurs concourent avec tant de précision à l'unité de l'intérêt, qu'il en résulte un concert aussi agréable aux yeux qu'aux oreilles.

Les anciens avoient bien senti la nécessité

¹ Plut. in Demosth. t. 1, pag. 851. Id. in X rhet. vit. t. 2, p. 845.

² Athen. l. 1, c. 17, p. 21.

³ Id. ibid. p. 21, et 22.

⁴ Plut. in sympos. l. 9, quæst. 15, t. 2, p. 747.

⁵ Athen. ibid. p. 20, l. 14, c. 7, pag. 630. Schol. Aristoph. in nub. v. 540.

⁶ Plat. de leg. l. 7, t. 2, p. 816.

⁷ Athen. c. 6, p. 629.

⁸ Id. ibid. p. 628.

de ce rapport, puisqu'ils donnèrent à la danse tragique le nom d'Emmèlie¹, qui désigne un heureux mélange d'accords nobles et élégans, une belle modulation dans le jeu de tous les personnages²; et c'est en effet ce que j'ai remarqué plus d'une fois, et sur-tout dans cette pièce d'Eschyle, où le roi Priam offre une rançon pour obtenir le corps de son fils³. Le chœur des Troyens, prosterné comme lui aux pieds du vainqueur d'Hector, laissant comme lui échapper dans ses mouvemens pleins de dignité, les expressions de la douleur, de la crainte et de l'espérance, fait passer dans l'ame d'Achille et dans celle des spectateurs, les sentimens dont il est pénétré.

La danse de la comédie est libre, familière, souvent ignoble, plus souvent déshonorée par des licences si grossières qu'elles révoltent les personnes honnêtes⁴, et qu'Aristophane lui-même se fait un mérite de les avoir bannies de quelques-unes de ses pièces⁵.

Dans le drame, qu'on appelle Satyre, ce jeu est vif et tumultueux, mais sans expression et sans relation avec les paroles⁶.

¹ Plat. ibid. Lucian. de salt. §. 26, t. 2, pag. 283. Hesych. in Emmel.

² Schol. Aristoph. in ran. v. 924.

³ Athen. l. 1, c. 18, p. 21.

⁴ Theophr. charact. c. 6. Duport. ibid. p. 305.

⁵ Aristoph. in nub. v. 540.

⁶ Athen. l. 14, c. 7, p. 630.

Dès que les Grecs eurent connu le prix de la danse imitative, ils y prirent tant de goût, que les auteurs encouragés par les suffrages de la multitude, ne tardèrent pas à la dénaturer. L'abus est aujourd'hui parvenu à son comble; d'un côté, on veut tout imiter, ou pour mieux dire, tout contrefaire; d'un autre, on n'applaudit plus qu'à des gestes efféminés et lascifs, qu'à des mouvemens confus et forcenés. L'acteur Callipide, qui fut surnommé le Singe, a presque de nos jours introduit ou plutôt autorisé ce mauvais goût, par la dangereuse supériorité de ses talens¹ *. Ses successeurs, pour l'égaliser, ont copié ses défauts; et pour le surpasser, ils les ont outrés. Ils s'agitent et se tourmentent, comme ces musiciens ignorans qui, par des contorsions forcées et bizarres, cherchent, en jouant de la flûte, à figurer la route sinieuse que trace un disque en roulant sur le terrain².

Le peuple qui se laisse entraîner par ces froides exagérations, ne pardonne point des défauts quelquefois plus excusables. On le voit par degrés murmurer sourdement, rire avec éclat, pousser des cris tumultueux contre l'acteur³, l'accabler de sifflets⁴, frapper

¹ Aristot. de poet. c. 26, t. 2, p. 675.
² 26, t. 2, p. 675.
 * Voyez la note à la fin du volume.
³ Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700.
⁴ Demost. de fals. leg. p. 346.

des pieds pour l'obliger de quitter la scène¹, lui faire ôter son masque pour jouir de sa honte², ordonner au héraut d'appeler un autre acteur qui est mis à l'amende s'il n'est pas présent³, quelquefois même demander qu'on inflige au premier des peines déshonorantes⁴. Ni l'âge, ni la célébrité, ni de longs services ne sauroient le garantir de ces rigoureux traitemens⁵. De nouveaux succès peuvent seuls l'en dédommager; car dans l'occasion on bat des mains⁶, et l'on applaudit avec le même plaisir et la même fureur.

Cette alternative de gloire et de déshonneur lui est commune avec l'orateur qui parle dans l'assemblée de la nation; avec le professeur qui instruit ses disciples⁷. Aussi n'est-ce que la médiocrité du talent qui avilit sa profession. Il jouit de tous les privilèges du citoyen; et comme il ne doit avoir aucune des taches d'infamie portées par les lois, il peut parvenir aux emplois les plus honorables. De nos jours, un fameux acteur, nommé Aristodème, fut envoyé en ambassade auprès de Philippe, roi de Macédoine⁸.

D'autres avoient beaucoup de crédit dans

¹ Poll. lib. 4, c. 19, §. 122.
² Duport. in Theophr. charact. c. 6, p. 308.
³ Poll. lib. 4, c. 11, §. 88.
⁴ Lucian. in apol. §. 5. t. I, p. 713.
⁵ Aristoph. in equit. v. 516.
⁶ Theophr. charact. cap. II.
⁷ Duport. in Theophr. charact. p. 376.
⁸ Æschin. de fals. leg. p. 397.

l'assemblée publique¹. J'ajoute qu'Eschyle, Sophocle, Aristophane ne rougirent point de remplir un rôle dans leurs propres pièces².

J'ai vu d'excellens acteurs; j'ai vu Théodore au commencement de sa carrière, et Polus à la fin de la sienne. L'expression du premier étoit si conforme à la nature, qu'on l'eût pris pour le personnage même³; le second avoit atteint la perfection de l'art. Jamais un plus bel organe ne fut réuni à tant d'intelligence et de sentiment. Dans une tragédie de Sophocle, il jouoit le rôle d'Electre. J'étois présent. Rien de si théâtral que la situation de cette princesse, au moment qu'elle embrasse l'urne où elle croit que sont déposées les dépouilles d'Oreste son frère. Ce n'étoient plus ici des cendres froides et indifférentes, c'étoient celles mêmes d'un fils que Polus venoit de perdre. Il avoit tiré du tombeau l'urne qui les renfermoit; quand elle lui fut présentée; quand il la saisit d'une main tremblante, quand, la serrant entre ses bras, il l'approcha de son cœur, il fit entendre des accens si douloureux, si touchans, et d'une si terrible vérité, que tout le théâtre retentit de cris, et répandit des torrens de larmes sur la malheureuse destinée du fils, sur

¹ Demosth. *ibid.* pag. Aristoph. p. xliij.
295 et 341. ³ Aristot. *rhet.* l. 3, c.

² Athen. lib. I, c. 17, 2, t. 2, p. 585. *Ælian.* var. hist. l. 14, c. 40.

l'affreuse destinée du père¹.

HABITS DES ACTEURS.

Les acteurs ont des habits et des attributs assortis à leurs rôles. Les rois ceignent leur front d'un diadème; ils s'appuient sur un sceptre surmonté d'un aigle*, et sont revêtus de longues robes, où brillent à-la-fois l'or, la pourpre, et toutes les espèces de couleurs². Les héros paroissent souvent couverts d'une peau de lion³ ou de tigre, armés d'épées, de lances, de carquois, de massues; tous ceux qui sont dans l'infortune, avec un vêtement noir, brun, d'un blanc sale, et tombant quelquefois en lambeaux; l'âge et le sexe, l'état et la situation actuelle d'un personnage, s'annoncent presque toujours par la forme et par la couleur de son habillement⁴.

M A S Q U E S.

Mais ils s'annoncent encore mieux par une espèce de casque dont leur tête est entièrement couverte, et qui subsituant une phy-

¹ Aul. Gell. l. 7, c. 5.

* Le sceptre étoit originellement un grand bâton.

² Aristoph. in av. v.

³ 512. Schol. *ibid.* et in nub.

v. 70. Poll. l. 4, c. 18, §.

115. Suid. in *Xusus*.

³ Lucian. de saltat. §. 27, t. 2, p. 285.

⁴ Poll. l. 4, c. 18, §.

117.